

selon la fantaisie du ministre. De temps à autre, on institue de nouveaux programmes législatifs. Ils tendent à protéger le public. Le programme LIFT a été lancé aux cultivateurs sans qu'on les ait consultés. Il y a deux semaines encore, le premier ministre de la Saskatchewan, qui ne penche pas du côté de l'opposition officielle, a déclaré au cours d'une émission télévisée qu'il n'avait pu trouver en Saskatchewan cinq cultivateurs en faveur du programme. Pourquoi critiquerait-on les députés de l'opposition officielle lorsqu'ils condamnent le gouvernement pour sa politique morcelée, mal conçue et dépourvue d'imagination, si le premier ministre libéral d'une province se montre lui-même si sévère?

Des voix: Bravo!

M. Southam: Pour ajouter l'insulte à l'injure, cet après-midi, le député de Regina-Est (M. Burton) a cité un télégramme qu'il avait reçu au sujet du programme LIFT. J'en ai moi-même reçu deux semblables. Je voudrais me reporter à l'un d'eux, en provenance de M. W. G. Gilbey, membre de l'Association des employés du Syndicat du blé de la Saskatchewan. Ce télégramme souligne les sérieuses difficultés que rencontrent dans l'Ouest du Canada les préposés aux élevateurs, qui s'efforcent d'accomplir leur tâche et d'aider de leur mieux le gouvernement à manutentionner le plus de céréales possible avant la fin de la campagne, et qui se trouvent dans l'obligation d'interrompre leur travail afin d'aider les cultivateurs à comprendre le programme LIFT. Malgré les milliers de dollars qui ont été dépensés et les centaines de milliers de documents publiés sur ce programme, les cultivateurs n'ont pas toujours bien saisi les intentions du gouvernement; ou bien ce sont les règlements et les prescriptions qu'ils ne comprennent pas. Les préposés aux élevateurs ont passé leur temps à tenter de donner les explications nécessaires et, dans certains cas, d'excuser le gouvernement pour son impéritie.

• (4.00 p.m.)

Néanmoins, nous avons ici un grief formulé de bonne foi par un millier environ de préposés aux élevateurs et j'aimerais conseiller au gouvernement, comme l'a fait ce matin le député de Regina-Est d'envisager la situation et de modifier les règlements afin de dédommager ces gens pour le temps qu'ils ont dû consacrer à l'administration de ce programme mal conçu.

On a beaucoup parlé des deux bills dont la Chambre est saisie en ce moment, soit des bills C-196 et C-197. J'approuve le député de Crowfoot qui a critiqué cet après-midi les

[M. Southam.]

délibérations du comité ce matin. J'ai l'honneur de faire partie de ce comité. Nous traitons d'amendements au bill C-196 et nous, de ce côté-ci, espérons présenter un amendement important qui aurait fait de la lumière sur un point majeur du bill. Avant que nous ayons même la chance de débattre la motion du député de Crowfoot, un membre du gouvernement a proposé la mise aux voix.

Voilà ce qu'on répond au ministre d'État (M. Lang) lorsqu'il parle d'approche démocratique. Ce qui s'est produit ce matin me paraît une des méthodes les moins démocratiques que j'aie jamais vues—une tentative d'écraser l'opposition qui ne cherchait qu'à accomplir son devoir. Le bill n'est peut-être pas aussi litigieux que le bill C-197; mais si le gouvernement compte suivre une ligne de conduite semblable à l'égard de cette mesure, je le regrette pour les pauvres cultivateurs, car elle sera loin de répondre à ce que l'industrie attend de la Chambre des communes ou de ce que les membres de l'opposition voudraient voir.

Le bill C-197 compte plusieurs grandes faiblesses. Le gouvernement se doit de prendre des engagements à l'égard de certains de ses principes. Il faut prévoir la participation du producteur. S'il était possible d'obtenir un engagement de ce genre d'un porte-parole du gouvernement, nous serions satisfaits. Au cours du dernier débat tenu sur l'agriculture, un discours a été prononcé par le député de Fraser Valley-Est (M. Pringle) un supporter du gouvernement, membre du comité permanent, et un homme très versé dans la production dirigée. Il était très inquiet au sujet du bill C-197 et s'est livré à des commentaires critiques en ce sens dans un article paru dans l'édition d'avril du *Canadian Poultryman*. Je pense qu'ils étaient justifiés.

Le député d'Assiniboia (M. Douglas) a également critiqué cette mesure et a préconisé certaines modifications des principes de base. Une altercation s'est produite l'autre soir à la Chambre à ce sujet et une fois de plus le député de Fraser Valley-Est était de la partie. Le motif en était que le député avait accusé l'opposition de faire de l'obstruction systématique et avait expédié de la documentation sur ce sujet qui aurait induit le fermier moyen en erreur, car elle laissait entendre qu'il était possible de modifier les principes de base en comité. Je sais que le Règlement interdit et que la Chambre doit être d'accord sur les principes avant qu'un bill puisse être envoyé en comité en vue d'une étude article par article. Dans le cas présent, l'opposition officielle est disposée à collaborer avec le gouvernement s'il veut être honnête et jouer franc jeu avec l'industrie agricole en ce qui concerne les questions graves soulevées.